



CHARTRES
DE BRETAGNE

— MAIRIE —

Eplanade des Droits de l'Homme
B.P. 77635
35176 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02.99.77.13.00
Fax 02.99.77.13.01

N/ Réf. : DL/CLe/06-08-2009

Objet : Lotissement Les Touches

Chartres-de-Bretagne, le 11 août 2009

Monsieur Gérard SALDO
13 rue Paul Gauguin
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 29 juillet 2009 et à l'engagement de Monsieur Le Maire lors de la réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2009, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les documents suivants :

1- Un extrait du plan n°2 du Plan d'occupation des Sols approuvé le 14 septembre 1998 sur lequel figure une flèche indiquant une liaison entre le futur lotissement des Touches et le secteur sud de la commune.

2- Un extrait de l'étude préalable d'urbanisation du secteur Les Touches réalisée par Yves-Michel FRESNEAU, architecte, en novembre 1998, comprenant la présentation générale et le schéma graphique (les enjeux) du parti global d'aménagement de l'opération ; sur ce document figure également une flèche mentionnant une liaison à prévoir pour le développement à long terme.

3- Un extrait du Plan d'Ensemble n°5 du dossier de lotir concernant le lotissement communal « Les Touches » sur lequel apparaît une amorce de voirie en extrémité sud de la rue Paul Gauguin.

Je me permets de vous rappeler que l'ensemble de ces documents ont toujours été consultables par le public et notamment par les acquéreurs du terrain du lotissement communal « Les Touches ». Je vous précise que compte tenu des possibilités de reproduction, les documents 1 et 3 joints sont limités à des extraits de plans ; toutefois, les documents originaux peuvent être consultés au Service Aménagement et Urbanisme de la Mairie de Chartre-de-Bretagne.

Je reste à votre disposition ainsi que Monsieur LEVREL, Directeur du Service Aménagement et Urbanisme pour toutes précisions complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Maire
L'Adjoint à L'Aménagement,




B. DELOFFRE

Copie : Ph.Bonnin, D.Levrel, C.Letannoux, M.Bouttier